

L'an deux mille vingt cinq, le 4 avril

Le Conseil Municipal de la commune de MILLANÇAY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-François VOGEL, conseiller municipal.

Date de la convocation : 31 mars 2025
 Nombre de conseillers : en exercice : 11
 Présents : 8 + 3 pouvoirs
 Votants : 11

Présents :

Mesdames Annick CHARBONNIER, Linda CHARPENTIER VAUQUELIN,
 Messieurs Pascal LIEUVE, Philippe JACQUET, Thierry PASCAULT, Erwan GRUX, Jean-François VOGEL, Philippe DAVID.

Excusée :

Philippe LOUIS-DREYFUS donne procuration à Pascal LIEUVE
 Flore MOKHNACHI donne procuration à Erwan GRUX
 Adeline CORRIGNAN donne procuration à Philippe JACQUET

Secrétaire de séance : Pascal LIEUVE

Monsieur Philippe AGULHON s'est retiré de la séance

2 - Vote du compte administratif communal M57 - exercice 2024

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-François VOGEL, examine le compte administratif communal 2024 dressé par Monsieur Philippe AGULHON, Maire, et qui s'établit ainsi :

Constatant :

Fonctionnement :

➤ recettes	+ 803 709,94 €
➤ dépenses	- 726 015,40 €
➤ le résultat de clôture de la section de fonctionnement :	+ 77 694,54 €
➤ l'excédent de fonctionnement reporté	+ 20 676,05 €
➤ résultat cumulé de fonctionnement	+ 98 370,59 €

Investissement :

➤ recettes	+ 249 379,60 €
➤ dépenses	- 213 739,37 €
➤ le solde d'exécution de la section d'investissement :	+ 35 640,23 €
➤ le déficit d'investissement reporté	- 115 377,40 €
➤ résultat cumulé d'investissement	- 79 737,17 €

➤ Restes à réaliser 0,00 €

Le résultat de clôture de l'exercice 2024 + 18 633,42 €.

Hors de la présence du Maire, Philippe AGULHON, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'approuver le compte administratif du budget principal 2024.

Votants : 11 Pour : 8 + 3 pouvoirs Abstention : 0 Contre : 0

Le Président de séance,
Jean-François VOGEL

Le secrétaire de séance
Pascal LIEUVE


